



Licence Langue, littérature et civilisations étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langue, littérature et civilisations étrangères. 2010, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02035742

HAL Id: hceres-02035742

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035742>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Demande n° S3110053910

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Présentation de la mention

La mention Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne (UJM) propose l'enseignement spécialisé d'une parmi quatre langues vivantes (Anglais, Espagnol, Allemand, Italien) dans une formation en partie commune en 1^{ère} année. Ceci facilite la bonne intégration des nouveaux étudiants avec un dispositif d'aide à la réussite qui permet l'accompagnement de leur projet. L'originalité des enseignements relève de la même démarche sans céder sur la qualité de la formation nécessaire à une poursuite en master à finalité « Recherche » ou professionnelle (notamment un master Métiers de l'enseignement).

Avis condensé

La licence LLCE propose un ensemble de formations (spécialités Allemand, Anglais, Espagnol et Italien) bien construit avec des dispositifs dynamiques d'aide à la réussite de l'établissement et de l'équipe pédagogique et une qualité d'enseignement propre à préparer les étudiants se destinant à un master. L'équipe pédagogique devrait poursuivre ses efforts pour proposer un plus large éventail de débouchés hors spécialités.

● Avis global :

La mention LLCE propose, pour l'enseignement de langues vivantes (LV) différentes, une formation en grande partie mutualisée en L1, notamment avec des enseignements transversaux importants dont le programme, aux choix judicieux, vise une bonne intégration des nouveaux étudiants tout en permettant une possible réorientation après le S1 ou S2. Les trois parcours pourraient être renforcés ; l'interdisciplinarité également par les enseignements de Civilisation et le prolongement de la LV2 en 3^e année. L'articulation avec le niveau master est bien construite et, compte tenu des taux d'échecs en L3, dans les spécialités Anglais et Espagnol, la réflexion sur une diversification des débouchés possibles est à poursuivre, vers la mise en place de parcours nouveaux en partenariat avec d'autres disciplines relevant des lettres ou des sciences humaines. La mention répond à un besoin attesté par les effectifs et induit par l'environnement socio-économique de l'Université qu'elle contribue à ouvrir sur l'international.

● Points forts :

- Le programme de L1 facilite la bonne intégration des nouveaux étudiants et à la réorientation après le S1 ou le S2.

- L'accueil et le suivi des étudiants permet la mise en route de dispositifs d'aide : repérage précoce des étudiants venant de bacs non généraux, analyse des résultats à l'issue de la 1ère année, bilan régulier des commissions paritaires sur les enseignements, pratique majoritaire du contrôle continu doublée de travaux d'entraînement.
 - Il existe une forte mutualisation des moyens avec la filière Langues étrangères appliquées (LEA) ou les autres langues de la mention.
 - L'articulation très cohérente entre les 4 spécialités et des masters soit « Recherche » soit Métiers de l'enseignement.
 - Le dispositif de projet professionnel mis en place à l'UJM depuis 10 ans est évalué chaque année par une enquête de satisfaction et la politique d'établissement de certification niveau C2i1 pour tous les étudiants de licence à la fin du contrat quadriennal.
- Points faibles :
 - Les possibilités de stage sont trop réduites.
 - La disparition de la LV2 en L3 est regrettable.
 - Le taux d'échec en L3 est fort dans deux des quatre spécialités.
 - La mobilité internationale est signalée importante, mais sans données précises dans le dossier.
 - Le dossier est trop peu précis sur les UE de Préprofessionnalisation (S5 et S6) vers les métiers de l'enseignement ou la formation Français Langue Etrangère (FLE). Le contenu variable d'une spécialité à l'autre mériterait un effort de concertation en vue de l'homogénéisation de ces enseignements.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
- Recommandations pour l'établissement :
 - Concernant plus spécialement la mention, l'aide à la réussite en L3 en Espagnol (40 % d'échecs) et en Anglais (50 %) mériterait d'être renforcée, au regard des résultats obtenus.
 - L'offre de débouchés, déjà diversifiée, pourrait l'être encore vers les métiers à vocation internationale (commerce, tourisme, interprétariat...) ou la nouvelle licence professionnelle Patrimoine.
 - Le stage de découverte devrait être étendu à d'autres débouchés possibles (tourisme par exemple).
 - Une réflexion devrait être engagée quant au soutien des étudiants de L1 dont l'inscription dans la mention s'inscrit dans un projet personnel autre que l'obtention d'une licence (attente d'un concours notamment) et pour lesquels un double dispositif (par l'Université ou la composante) de repérage (sortie des statistiques d'abandon) et de soutien pédagogique spécifique pourrait être mis en place.

Avis détaillé

1 • Pilotage de la licence :

Le pilotage est rendu moins complexe par la diversité des disciplines que par les différences irréductibles des spécialités. Il est aidé par l'enquête de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sur les nouveaux entrants à l'Université, le repérage précoce des étudiants venant de bacs non généraux, l'analyse des résultats à l'issue de la 1^{ère} année (document mis en ligne) et le bilan régulier des commissions paritaires sur les enseignements, au total un ensemble de dispositifs propres à venir efficacement en aide au pilotage de



la licence aussi bien qu'à la réussite des étudiants. Par ailleurs, la pratique majoritaire du contrôle continu est doublée de travaux d'entraînement.

La licence fait l'objet d'une information diffusée largement, avec notamment la récente mise en place d'une présentation des études et des débouchés dans le cadre de rencontres (fortement encouragées) entre étudiants et lycéens. Un *Guide de compétences « licences »* est en préparation, à destination des enseignants, étudiants et acteurs du monde socio-économique.

2 • Projet pédagogique :

Indépendamment de son intérêt « de proximité », l'ensemble constitué par la mention LLCE a le grand mérite, dans un contexte économique difficile, d'encourager à la mobilité internationale. Les effectifs des étudiants justifient l'existence des formations, y compris en Allemand dont la présence doit être soutenue malgré une baisse constante et ancienne des effectifs à l'échelle nationale.

La forte mutualisation des moyens avec la filière LEA ou les autres langues de la mention est à souligner, notamment celle des enseignements transversaux, importants en L1 (la moitié des crédits européens en S1 et un tiers en S2), qui justifient la demande d'une mention commune. Le choix d'enseignements « libres » parmi ceux donnés dans les autres spécialités (civilisation espagnole pour les Anglicistes faisant espagnol en LV B par exemple) devrait renforcer cette mutualisation en même temps que l'interdisciplinarité de la formation.

Le programme de L1 se prête à une bonne intégration des nouveaux étudiants et à la réorientation après S1 ou S2. De même, le dispositif d'accueil et de soutien à la VAE est un atout de la formation. Il devrait être complété par un effort plus large en direction du public de la formation continue que les deux éléments de la mention (pratique d'une LV et civilisation) sont susceptibles d'attirer.

L'unité d'enseignement humanités (S1 et S2) révèle, par son contenu et par sa description détaillée, un souci d'acquisition d'une maîtrise réelle du français, par une approche extrêmement judicieuse de la langue.

La mention comprend l'obligation d'avoir une LV2 et offre la possibilité de passer un DU d'une 3e LV, mais il est regrettable que la LV2 disparaisse en L3.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Le nombre d'enseignants référents devrait être harmonisé entre les différentes spécialités. Si l'on retient l'appellation de « spécialité » pour les disciplines majeures (les 4 LV) de la mention, aucune n'offre de véritables parcours, mais plutôt une « sensibilisation » aux métiers de l'enseignement (Professeurs des Ecoles - PE- ou des Collèges & Lycées - PCL) ou à une formation FLE (à l'exception de l'Italien où le « Renfort de Spécialité » est une préparation au master).

Le dispositif de projet professionnel mis en place à l'UJM depuis dix ans est bien construit et évalué chaque année par une enquête de satisfaction auprès des étudiants.

Si une réunion d'information est organisée pour les bacheliers des sections professionnelles ou technologiques préinscrits, les procédures d'aide spécifique à ce type de public devraient être précisées. En application du Plan Réussite en Licence de l'Université, quatre professeurs référents ont reçu une mission clairement précisée dans le dossier.

Avec environ un tiers de réussite entre les entrants de L1 et les licenciés de L3, on est dans un ordre de grandeur qui, pour être conforme à la moyenne nationale, n'est évidemment pas satisfaisant. Le taux d'abandon en L1 est fort en Anglais et Espagnol et l'équipe pédagogique est consciente du problème de l'abandon en L1 qui ne relève pas seulement de la pédagogie, mais aussi d'orientation par défaut ou d'absence de dispositif d'accueil pour les étudiants « en attente ». Au vu des informations précises fournies dans le dossier, il semble qu'une réflexion devrait être engagée :

- 1°) quant au soutien des étudiants de L1 dont l'inscription dans la mention se fait dans le cadre d'un projet personnel autre que l'obtention d'une licence (attente d'un concours notamment) et pour lesquels il serait souhaitable de mettre en place un double dispositif (par l'Université ou la



composante) de repérage (sortie des statistiques d'abandon) et de soutien pédagogique spécifique.

2°) quant aux moyens à mettre en œuvre pour augmenter les chances de réussite en L3 en Espagnol (40 % d'échec) et en Anglais (50 %).

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'articulation est très cohérente entre les quatre spécialités et des masters, soit « Recherche » soit orienté vers les métiers de l'enseignement.

Si le débouché principal reste l'enseignement, un effort de diversification est notable et à prolonger, vers les métiers à vocation internationale (commerce, tourisme, interprétariat : le complément de formation en M2 professionnel Traduction est déjà en pratique) ou autres : il serait sans doute possible d'étudier la mise en place d'une UE « libre » en S3 et S4, en collaboration avec le ou les départements de Sciences humaines et sociales afin de faciliter la réorientation vers la nouvelle licence professionnelle Patrimoine.

Concernant l'ouverture internationale, l'éventail des aides financières et des partenariats (Erasmus, Socrates et autres) est large, mais les données chiffrées sur les « nombreux » étudiants qui partent à l'étranger manquent au dossier.

Le stage de découverte des métiers de l'enseignement (S4) devrait être étendu à d'autres débouchés possibles (tourisme, par exemple).

Les UE de Préprofessionnalisation (S5 et S6) vers les métiers de l'enseignement ou la formation Français langue étrangère sont insuffisamment renseignées dans le dossier : avec 2 crédits pour cette UE, dans la spécialité Allemand, il s'agit plutôt d'une « sensibilisation ». Dans la spécialité Anglais, cette UE offrirait le choix entre 5 enseignements dont les deux seuls renseignés sont à 18 h TD ou « 12 h CM au moins », ce qui est peu pour 6 crédits. Dans la spécialité Espagnol, 6 crédits sont affectés à la « Préprofessionnalisation PE ou PCL ou FLE ou Cinéma » sans plus de détails. Cette diversité et cette imprécision semblent attester un manque de concertation sur ces enseignements.